

Chronique du Nord Info

AVRIL 2008



cleborgne@sodet.com

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

**Par Charles Le Borgne
Directeur général et
commissaire au développement économique**

La MRC de Thérèse-De Blainville dévoilait récemment l'iniquité dont souffre notre territoire en ce qui concerne les investissements gouvernementaux dans notre économie. La Société de développement économique Thérèse-De Blainville (SODET), centre local de développement de notre MRC, n'a pas l'habitude de se plaindre; elle a toujours choisi une autre voie, celle de diversifier ses sources de financement pour pouvoir répondre efficacement aux besoins croissants de sa population entrepreneuriale. Mais profitons de cette chronique et de l'étude préparée par la MRC pour renchérir sur les revendications légitimes des élus.

Nous aborderons la question sous l'angle de la redistribution de la richesse puisque c'est, fondamentalement, le nœud du problème. D'abord, sachez qu'en 2005-2006, la région des Laurentides recevait 3,1 millions de dollars pour le financement de ses huit centres locaux de développement. La SODET obtenait 16 % de ce montant, malgré son poids démographique régional de 28 % et un nombre de commerces, d'entreprises et d'organismes à soutenir de beaucoup supérieur à celui d'autres territoires. Sur le plan de la distribution par habitant, l'écart est appréciable entre la moyenne québécoise (7,9 \$) et Thérèse-De Blainville (3,4 \$), soit la plus faible contribution de toute la région, et l'une des plus basses au Québec. Pendant ce temps, à la SODET, la demande de services ne cesse d'augmenter.

Ensuite, sachez aussi que la MRC de Thérèse-De Blainville est parmi celles qui contribuent le plus à la richesse collective si l'on compare les transferts gouvernementaux qu'elle reçoit aux impôts payés par sa population. En effet, alors que ses citoyens recevaient 537,5 millions de dollars en 2006, ils déboursaient 1,45 milliard de dollars en impôts et cotisations diverses, soit 168 % de plus qu'ils n'avaient reçu. Or, à Laval, les contribuables ne versaient que 86 % de plus qu'ils n'avaient reçu, à Montréal 55 %, à Sherbrooke 38 %.(1) Dans d'autres MRC plus pauvres, les apports des administrations publiques peuvent, au contraire, dépasser largement les impôts versés. Pensons par exemple à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui recevait 771,6 millions de dollars des coffres publics en 2006, tandis sa population ne fournissait que 473,1 millions de dollars en impôts; elle payait donc 63 % de moins que ce qu'elle recevait.

Enfin, nous ne trancherons pas ici ce qui est juste ou injuste. Mais nous, à la SODET, croyons fermement que redistribuer de façon abusive fait diminuer la productivité et la compétitivité d'un État; on déshabille Pierre

pour habiller Paul. En d'autres termes, on déplace les ressources en investissant là où il s'en produit moins, et ainsi, on détruit la capacité de créer de la richesse. En revanche, en adoptant de meilleures politiques économiques qui encourageront l'entrepreneur à innover, à rénover, à prendre de l'expansion, peu importe où il se trouve, nous générerons de la richesse.

Tout cela étant dit, applaudissons les élus de la MRC qui ont eu le courage de dénoncer le déséquilibre des ressources gouvernementales sur leur territoire. Et continuons de servir avec tout le savoir-faire dont nous sommes capables une population entrepreneuriale qui mérite toute notre attention.

Charles Le Borgne

Directeur général et
Commissaire au développement économique
SODET (CLD)
450-430-6666 poste 107

**Société de
développement
économique Thérèse-
De Blainville (CLD)**

33, rue Blainville Ouest
Bureau 20
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1X1

Téléphone

450-430-6666

Télécopie

450-430-9652

Adresse électronique

info@sodet.com

**Nous sommes sur le
Web !**

www.sodet.com